

Produire des contre-expertises.

Par Christian Ruby. Le 24 September 2008

Il est frappant de relire aujourd'hui la [traverse consacrée à Michel Foucault](#) par la revue *EspacesTemps.net*. Depuis sa publication, en effet, le contexte a changé, mais aussi le nombre des ouvrages rendus publics autour de cette figure de la pensée moderne. Ces ouvrages donnent-ils raison ou tort à nos réflexions, ce serait à examiner, surtout si nous avons pu suivre pas à pas chacun de ceux qui sont sortis en librairie. À notre grand regret, ce n'est pas le cas. À défaut d'avoir pu en dresser la liste complète, ou de les connaître tous (et de les avoir tous lus), il nous est cependant arrivé de rendre compte de tel ou tel d'entre eux.

Le contexte politique, qui s'avoue volontiers sécuritaire, et l'occasion éditoriale de la publication de l'ouvrage de Philippe Artières et Matthieu Potte-Bonneville, tous deux professeurs de philosophie et maîtres d'œuvre de la revue *Vacarme*, nous offrent une occasion de revenir sur un certain nombre de points théoriques et de nous intéresser à nouveau — brièvement, néanmoins, car l'ouvrage est très riche et soulève de nombreuses perspectives — à ce « technicien de l'actualité » que Foucault a voulu être. Un théoricien de l'actualité qui n'a pas eu besoin de dissoudre la question politique dans une philosophie du droit, puisqu'il a toujours refusé de soumettre sa réflexion à la puissance de la juridicité, soumission que beaucoup imposent comme une exigence philosophique préalable à toute approche de la politique (Alain Renaut, Luc Ferry). Simultanément, Foucault n'a effectivement jamais cherché à défendre le statut d'un sujet de droit, puisqu'une telle défense revient à accepter de placer en avant du droit une norme de légitimité presque transcendante.

En réalité, Foucault n'écarte pas la question du droit, dans ses rapports avec la politique, mais, refusant de la sacraliser, il s'attache à la penser autrement. Sa théorie du pouvoir n'écarte pas la nécessité de penser le discours métajuridique, sous les espèces notamment de la théorie de la souveraineté. Ce qui revient à affirmer qu'autour du droit, il convient de distinguer le juridique, le juridisme et la philosophie du droit. En un mot, pour Foucault, le droit ne tire pas sa consistance de l'objet qu'il prétend décrire, mais de la fonction qu'il occupe dans l'exercice du pouvoir. À aucun moment, Foucault ne dit que le droit est une dimension négligeable ou inconsistante de l'expérience sociale. Il y voit seulement un modèle impropre à fournir des catégories à la réflexion politique.

La place de Foucault.

C'est en fin de compte pour reprendre ces problèmes et les éclairer que cet ouvrage paraît, constitué d'articles des deux auteurs, assemblés selon un jeu d'alternance. Les choix opérés parmi les articles qu'ils ont publiés dans des revues (*Vacarme, Sociologie et société*) ou dans des ouvrages collectifs, conservent au volume une certaine homogénéité. Encore les styles des deux auteurs permettent-ils de repérer des déplacements d'accent, des entrées en lice différentes et des partis pris éloignés de l'un à l'autre. Quoi qu'il en soit, la table des matières distribue lesdits articles en trois moments : Gestes, Luites, Programmes. Autant dire qu'on reconnaît là une distribution cohérente par rapport à l'œuvre de Foucault, globalement prise. Au demeurant, cette distribution a le mérite de refuser la facilité habituelle en cette matière, laquelle consiste à répartir les thèmes d'étude en fonction de l'ordre de publication des travaux de Foucault (le savoir, le pouvoir et le sujet), suggérant que la chronologie pourrait faire théorie et masquant, d'une certaine façon, la question de savoir comment se réorientent à chaque fois les pistes de travail du philosophe. Pour mieux comprendre d'ailleurs le fonctionnement général de cette pensée, dans cet ouvrage, un article prend la peine de théoriser le rapport entre la production des articles et des ouvrages dans l'écriture de Foucault, question d'autant plus intéressante que le philosophe hiérarchise très rigoureusement les genres, faisant de ses articles des relais entre deux ouvrages.

Cela étant, au lieu de gloser longuement sur les divergences d'approche entre les deux auteurs, remarquons qu'ils sont d'accord sur de nombreux points, mais surtout sur celui-ci : la pensée de Foucault se constitue comme exercice. On voit par là ce que peuvent avoir de courtes les interprétations de cette œuvre en termes d'architecture de concepts. Par exercice, il convient ici d'entendre une pratique de la philosophie qui fait de l'auteur de l'œuvre non une cause mécanique antérieure, mais un moment important de son développement même. Exercice est à entendre comme modification de soi, de son regard, comme attention à ce qui peut être changé ou à ce qui se joue dans le monde. Autour de cette idée, les auteurs précisent d'ailleurs que la pensée de Foucault s'amplifie d'une attention à l'écriture conçue comme dimension autonome du travail philosophique. Ils insistent sur l'articulation intime, tout au long de l'œuvre, entre sa dimension conceptuelle et sa manière de mordre sur les ébranlements sociaux en cours, ainsi que sur les prolongements qu'elle autorise. De ce fait, il devient possible de conclure que la politique n'est pas une dimension extérieure de l'œuvre, qu'elle lui est intrinsèque.

Le corps de Foucault.

Parmi beaucoup d'autres articles de cet ouvrage, plus classiques par rapport à ceux que nous venons de signaler ci-dessus, notamment pour ceux qui ont déjà lu tout ou partie de ceux-ci, on doit à cet ouvrage une excellente remarque : le corps de Michel Foucault est présent dans toutes ses œuvres, d'une façon ou d'une autre, le plus souvent discrètement, parfois de manière un peu plus flagrante. Présence réelle, efficace, dans des surgissements qui ne sont pas accidentels, mais donnent de l'épaisseur à l'écriture et unifient, de ce point de vue, le corpus des œuvres, alors même que le style des ouvrages — cette activité dynamique constituée de la série d'expériences singulières que sont chacun de ses livres ? change un peu (un article, d'ailleurs, s'attache fort bien à l'étude de l'organisation de l'écriture chez Foucault).

Comment ne pas observer, en fonction de ce point de vue, que Foucault ne cesse, d'un ouvrage à l'autre, de signaler ce qui le fait rire chaque fois qu'il lit un texte ou rencontre telle ou telle chose ?

Il rit devant un texte de J-L. Borgès (un rire mêlé d'effroi et de stupéfaction), il rit devant tel extrait de manuscrit retrouvé au fond d'une bibliothèque (sur la vie des hommes infâmes), il rit au souvenir de l'expérience de détention dont il suggère pourtant la peine (à l'occasion des actions du GIP, du Groupe d'action sur les prisons), il rit dans la pratique même de l'écriture et face au comportement du corps à telle occasion, comme si le rire constituait un rituel moteur ou une gestuelle fondatrice dans la genèse de l'écriture et de l'art d'enseigner. Même dans les transcriptions des Séminaires du Collège de France, le lecteur n'est pas sans remarquer que l'éditeur souligne des rires dans son comportement, quand il ne transcrit pas ces moments où Foucault pratique une ironie rieuse à l'égard de tel ou tel phénomène (le trop plein de la salle, les magnétophones sur la table). Certes, il conviendrait de pratiquer une analyse sérieuse de ce rire (à la manière de Démocrite, de Voltaire, de Marx ou de tel autre ?). Il est vrai que Michel de Certeau comme Arlette Farge donnent des indications en ce sens, reconnaissant à Foucault une capacité à déstabiliser les évidences à partir de son rire, reconnaissant que le rire habite son oeuvre.

Les auteurs attirent aussi notre attention sur la pratique de la prise de parole en public chez Michel Foucault, chose qui fut peu commentée, mais qui mériterait aussi de l'être, ne serait-ce que pour compléter ce que M. Potte-Bonneville appelle une « audiographie » du philosophe. À défaut de nous en offrir le répertoire complet, il en propose la classification (cours publics, interventions, conférences, émissions de radio, etc.).

Une philosophie de la politique.

Venons-en à la philosophie politique de Michel Foucault assez largement explorée ici, pour ne pas dire exclusivement. Précisons uniquement l'essentiel, après avoir cependant établi que ce concept de « philosophie politique » est délicat à utiliser dans ce cas, puisqu'il s'agit d'une catégorie universitaire référant essentiellement aux philosophies du droit que Foucault récuse. Par cette expression, on désigne, en effet, habituellement, une pensée de l'État et une défense et illustration des concepts de la tradition philosophique (unité, État, Cité,...). C'est avec évidence que Foucault ne rentre pas dans ce cadre. Et si nous parlons, à son endroit, de philosophe politique, c'est plutôt pour orienter vers une perspective globale de référence (la politique) que pour l'absorber dans les codes universitaires.

D'ailleurs, remarquent les auteurs, cette « philosophie politique » commence par rompre non seulement avec la politique libérale, mais aussi avec le marxisme, tout en cherchant à promouvoir autre chose à partir de ce dernier, auquel elle reconnaît un rôle historique incontournable. Foucault exerce son soupçon à l'égard du monopole exercé par le marxisme sur la pensée critique, de son hégémonie sur la politique et notamment la gauche politique. Mais, c'est aussi à partir de lui qu'il tente de convoquer de nouvelles perspectives (articulées autour des concepts d'archive, de discursivité, de discipline, de contrôle, de souci de soi,...) pour sortir du marxisme sans renoncer à conduire une analyse du pouvoir, de la domination et de l'assujettissement. Plus largement même, Foucault poursuit le développement d'une pensée critique dans le contexte de la mondialisation et face aux menaces néo-libérales, sans s'inféoder à un système de pensée sans doute périmé et au travers d'outils conceptuels plus adéquats.

Au demeurant, ce récapitulatif se mue en prémisses qui autorisent les auteurs de cet ouvrage à faire fructifier leur propre pensée à partir de celle de Foucault. Voilà à quoi nous devons son titre (« D'après... »). Ils savent bien qu'une fois la lecture de l'œuvre de Foucault terminée, le travail de penser notre temps, qui n'est plus le sien, commence.

On sait d'autre part que de cette position découle la manière si particulière à Foucault de poser le problème du pouvoir, puis celui des disciplines, enfin celui des diagnostics susceptibles de libérer l'action politique. Il est certain, sur ce plan, que les diagnostics foucauldien contribuent à définir autant de manières de subvertir les dispositifs de parole et les mises en scène du pouvoir de la parole. Le philosophe ne cesse d'analyser les modes sous lesquels on peut s'emparer de la parole à partir d'une compréhension des usages sociaux et politiques de celle-ci.

La valorisation des contre-expertises.

C'est dire aussi si le point d'aboutissement de la politique tel qu'il est formulé par Foucault doit être sans cesse rappelé : la production de contre-expertises et la critique de l'autorité des intellectuels. Il y a d'ailleurs enchaînement de ces deux plans. En ce qui regarde le premier, la logique de la politique foucauldienne veut que les gouvernés apprennent sans cesse à opposer aux gouvernants leur capacité propre d'expertise. Chacun doit pouvoir faire œuvre d'élucidation de la situation, sans renoncer à prendre part aux événements, par ailleurs. Il en est ainsi appelé à la multiplication des formes militantes de contre-expertises en matière de santé, prisons, écoles, etc. Sachant qu'une contre-proposition constitue un réexamen critique de toute proposition, une formation de savoir construite à partir d'une expertise locale susceptible d'interpeller l'opinion publique, liant par là même l'élucidation des faits et la revendication de nouvelles valeurs.

Du coup, le second plan est directement lié à cette idée. Ce n'est plus à l'intellectuel de parler pour tous. Non seulement Foucault met à mal son propre statut d'auteur — comme on le sait depuis un article célèbre de 1964 — et les fonctions qui lui sont assignées, mais il fait aussi voler en éclats l'idée selon laquelle l'intellectuel devrait parler à la place de tous. L'intellectuel, après tout, n'est pas autre chose qu'un simple passeur, un transmetteur d'informations. Le trait, au demeurant, est commun à Foucault, Gilles Deleuze, Jacques Rancière, et un certain nombre d'autres désormais.

Comment dire autrement que cet ouvrage réjouira les lecteurs de Foucault, dans la mesure où il leur offre, par petites touches (chaque article), une traversée de l'œuvre et les moyens de construire une vue d'ensemble d'un travail qui a remis en question nos modes de pensée et qui ne cesse de produire encore des effets novateurs ?

Philippe Artières et Matthieu Potte-Bonneville, *D'après Foucault. Gestes, luttés, programmes*, Paris, [Prairies ordinaires](#), 2008.

Bibliographie

a

Note

a

Article mis en ligne le Wednesday 24 September 2008 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

a

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.